



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 6 novembre 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 26 octobre 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

Absents :

M. Eric ALAUZET, M. Emmanuel DUMONT, M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 15), Mme Rosa REBRAB, M. Rémi STHAL, Mme Sylvie WANLIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Sophie PESEUX, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à M. Pascal CURIE, M. Emmanuel DUMONT à M. Frédéric ALLEMANN, M. Yannick POUJET à M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 15), Mme Rosa REBRAB à M. Michel LOYAT, M. Rémi STHAL à Mme Danielle DARD, Mme Sylvie WANLIN à M. Nicolas BODIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON, Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 13 - Relations Internationales - Contribution à la mallette pédagogique "Nous, citoyens et citoyennes du monde" de RéCiDev

Relations Internationales

Contribution à la mallette pédagogique «Nous, citoyens et citoyennes du monde» de RéCiDev

Rapporteur : M. l'Adjoint BIZE

RéCiDev (Réseau Citoyenneté Développement) est un acteur local majeur en matière d'information, de documentation et d'outils pédagogiques dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et un référent pour les jeunes et les acteurs de la vie locale.

Installé à Planoise, il est un lieu de diffusion de l'information, de sensibilisation et d'éducation et le relais de campagnes et d'événements nationaux, comme ALIMENTERRE ou le Festival des Solidarités ou régionaux, comme le Marché Solidaire de Noël.

C'est donc naturellement à lui que le service Relations Internationales a fait appel, en 2015, quand l'idée d'intégrer l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale dans les activités périscolaires a été évoquée avec la Direction de l'Education et acceptée.

RéCiDev a donc travaillé à l'élaboration d'une mallette pédagogique, destinée aux animateurs de temps d'activité périscolaire, pour sensibiliser les enfants à la solidarité internationale et à leur rôle de citoyen(ne)s du monde. Elle a été livrée et expérimentée sur l'année scolaire 2016-2017, avec un excellent retour des animateurs, qui avaient pu se familiariser avec ce nouvel outil grâce à deux demi-journées de formation.

Suite à cette expérience très positive et afin de diffuser plus largement cet outil, il est proposé d'octroyer

à l'association RéciDev une subvention d'un montant de 920 € afin de lui permettre de confectionner d'autres mallettes et d'en promouvoir et diffuser l'usage.

En cas d'accord, la somme de 920 € sera prélevée sur la ligne 65.048/6574.0094036 CS 00290.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de cette subvention de 920 € à RéCiDev.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission 1 (1 abstention), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstentions : 2

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,

Préfecture du Doubs

Reçu le 17 NOV. 2017

Danielle DARD.

Contrôle de légalité

